PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 OCTOBRE 2026
20H30

(Séance publique)

Présents : Jean-Luc ROUAN, Patrick MORCRETTE, Marie-Thérèse RIVEROLA, Jean-Marc FOURNIE, Alice RODIER, Gilbert BERDIEL, Anne-Marie BASSERAS, Raymond PAULY.

Absents : Shanti ROLION, Aude PELLETIER, Pierre Marie GIRARD (à 21h), Angéline ROUSSEL, Abdul OTMAN, Marie-Pierre DEVILLIERS, Patricia LAVILLE.

Procurations :
Aude PELLETIER à Alice RODIER
Pierre Marie GIRARD à Jean-Marc FOURNIE à 21h
Angéline ROUSSEL à Marie-Thérèse RIVEROLA
Abdul OTMAN à Patrick MORCRETTE
Marie-Pierre DEVILLIERS à Jean-Luc ROUAN
Patricia LAVILLE à Anne Marie BASSERAS

Votants : 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H42.

Monsieur Patrick Morcrette est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 septembre 2026,
2) Recensement 2027 désignation du coordonnateur communal,
3) Information sur la taxe d'habitation des logements vacants,
4) Ressources humaines municipalité, contrats,
5) Projet de consultation citoyenne,
6) Point sur le projet d'acquisition d'un ensemble immobilier,
7) Police du Maire en matière de déchets,
8) Embellissement phase automne,
9) Détermination prix de vente de véhicules,
10) Point suivi budgétaire.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :

Informations intercommunales,
Informations Communales,
Questions diverses des élus.

Monsieur le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

Le conseil municipal, unanime, adopte l'ordre du jour.

MAIRIE DE SAURAT 09400 Ariège

1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 septembre 2026 :

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 septembre dernier, adressé avec la convocation du présent conseil, est soumis à l'approbation des élus.
Après prise en compte des remarques éventuelles, le procès-verbal est soumis au vote :

POUR : 13 **CONTRE :** **ABST :**

2) Recensement 2027 désignation du coordonnateur communal :

Pour rappel, un recensement est organisé par l'INSEE sur la Commune de Saurat entre le 21 janvier et le 20 février 2027. L'organisation se met en place. Il s'agit dans un premier temps de désigner le coordonnateur communal pour qu'il puisse s'inscrire dans le cycle de formation proposé par l'INSEE.
Il est proposé de désigner Madame Pauline SERIN comme coordonnatrice communale.
Formation des coordonnateurs : 3 novembre 2026

POUR : 13 **CONTRE : 0** **ABST : 0**

3) Information sur la taxe d'habitation des logements vacants :

L'article 108 de la loi de finances pour 2026 substitue aux deux taxes existantes, « la taxe sur les logements vacants en zone tendue » (TLV) et la « taxe d'habitation sur les logements vacants en zone non tendue » (THLV), une seule imposition affectée au bloc communal : ***la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).***
Ainsi, la délibération de THLV votée (*à Saurat le 28-08-2014*) devient caduque au 1er janvier 2027.
Le Conseil Municipal souhaite mettre en place cette nouvelle taxe (TVLH), la délibération d'institution de cette TVLH a été votée lors du dernier conseil municipal, soit avant le 1er octobre 2026, elle peut donc être applicable en 2027.
Pour l'adoption de cette délibération, la DGFIP nous a demandé de retirer du texte le vote du taux car celui-ci doit être adopté avec les autres taux locaux d'imposition des propriétés bâties et non bâties, lors de l'établissement de l'état 1259 avec le vote du budget.
Pas de vote

4) Ressources humaines municipalité, contrats :

Il est proposé d'autoriser le recrutement de Madame Chloé Yvroux comme agent contractuel depuis le 1er octobre 2026 comme chargée de missions bureautique et géomatique sur les projets PLUih, voiries et chemins ruraux, et gestion de fichiers (INSEE, DGFIP, etc).
Monsieur Raymond Pauly demande à avoir des compte-rendu du travail de Madame Chloé Yvroux.

POUR : 14 **CONTRE : 0** **ABST : 0**

5) Projet de consultation citoyenne :

Un groupe de citoyens propose d'organiser une consultation locale à titre expérimental pour intéresser la population au parrainage éventuel du Maire pour l'un des candidats aux élections présidentielles de 2027. L'objectif étant de développer la participation citoyenne et de lutter contre le désintéressement croissant envers la marche du pays et du monde, afin de renforcer le rôle de citoyens éclairés et tenter de réduire l'abstention.

MAIRIE DE SAURAT 09400 Ariège

dhr PN

Pour cela, le groupe citoyen propose d'organiser des réunions d'information et une consultation locale sur le format d'une élection traditionnelle (bureaux de votes et liste électorale) vraisemblablement sur un seul jour de vote avec un système de classement et un système de notation.
Un citoyen membre du groupe a présenté cette proposition lors d'une réunion technique préparatoire, Monsieur le Maire rappelle la proposition, le sujet est à nouveau mis au débat.
Il est proposé de demander au conseil municipal son avis sur l'organisation d'une consultation à l'initiative des citoyens et sur l'autorisation d'apporter un appui logistique et matériel de la commune ainsi que l'autorisation d'organiser des réunions d'informations neutres sur des sujets divers et variés hors partis politiques. Les réunions partisanes éventuelles pourront être organisées dans le cadre légal de ce genre de manifestations (exemple : meeting ou réunion publique de candidat).
Monsieur Raymond Pauly demande si les salles seront prêtées gratuitement (réponse oui) et regrette le manque de neutralité de Monsieur Sullyvan Compte.
Madame Alice Rodier demande qui constituera le groupe citoyen. Réponse : C'est le groupe qui s'auto constitue.

POUR : 12 **CONTRE : 2** **ABST : 0**

6) Point sur le projet d'acquisition d'un ensemble immobilier :

L'ensemble immobilier comprenant l'ancien moulin des pierres à faux et les terrains alentour est à nouveau en vente à l'agence immobilière API à Tarascon. Les élus et Monsieur le Maire instruisent un projet d'acquisition selon la décision du Conseil Municipal du 21 septembre dernier.
Monsieur le Maire a informé l'agent immobilier par mail de cette intention. Une visite a été organisée le 3 octobre dernier avec quatre conseillers municipaux. Le contact a été pris avec l'Etablissement Public Foncier et, après les premiers échanges, il semble difficile d'obtenir un conventionnement sur ce projet. Il est proposé d'étudier trois scénarios :

- Rechercher un conventionnement EPF en revisitant le projet pour mieux coller aux critères d'éligibilité EPF,
- Poursuivre le projet d'acquisition en autofinancement avec emprunt et aides éventuelles (immobilier d'entreprise, Communauté des Communes du Pays de Tarascon et Département …)
- Abandonner le projet d'acquisition.

Monsieur Raymond Pauly a déjà avancé sur les études.
Un groupe de travail est à prévoir (Mr Raymond Pauly, Mme Alice Rodier, Mr Pierre-Marie Girard).

Pas de vote

7) Police du Maire en matière de déchets :

Un débat s'est instauré au sein du SMECTOM sur la délégation éventuelle de certains pouvoirs de police du Maire.
Concernant les déchets, deux types de police sont concernés :

- La police administrative générale : pouvoir de faire respecter un arrêté municipal de salubrité => amende jusqu'à 500 € + montant enlèvement.
- La police administrative spéciale : réglementation collecte et dépôts sauvages = police judiciaire pour sanction pénales.

Il est proposé de transférer le pouvoir de police administrative spéciale

MAIRIE DE SAURAT 09400 Ariège

Il est également proposé de consulter d'autres communes.

Le Conseil Municipal débat mais pas de vote

8) Embellissement phase automne :

Il est proposé d'organiser une phase embellissement à l'automne pour préparer des espaces à planter, acheter des plantes vivaces résistantes et sélectionner et protéger les graines plans ou collectés. Une équipe pilotée par Madame Aude Pelletier, composée de citoyens et d'élus, suit ce dossier, un budget de 1 000 euros est alloué à cette opération.
Pour rappel, nous avons décidé d'installer un récupérateur d'eau de pluie aux ateliers municipaux.
Le Conseil Municipal débat et vote :

POUR : 14 **CONTRE : 0** **ABST :0**

9) Détermination prix de vente de véhicules :

Lors de l'acquisition de deux garages à l'angle de la rue d'Embounel et de la rue Albert Sans, nous avons récupéré, entre autres, deux véhicules sans carte grise : un Peugeot 405 et une 2CV Citroën camionnette. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ces véhicules sans carte grise aux meilleures conditions possibles, soit à minimum :

- 500 euros minimum pour la Peugeot 405,
- 2000 euros minimum pour la Citroen 2cv cammionette.

Le Conseil Municipal débat et vote :

POUR : 14 **CONTRE :** **ABST :**

10) Point suivi budgétaire :

Les résultats provisoires au 19 septembre seront présentés en séance.
Une commission « finances » sera organisée le lundi 9 ou 16 novembre prochain pour analyser les résultats et amorcer les projections 2027.

POUR : **CONTRE :** **ABST :**

QUESTIONS DIVERSES :

Informations diverses données en séance par Monsieur le Maire : (Prévisions)
Informations intercommunales :
PLUih du Pays de Tarascon : Le PLUih du pays de Tarascon a été arrêté le 19 février 2026 en Conseil Communautaire par un vote à l'unanimité. Depuis, le dossier correspondant est consultable sur le site de la Communauté des Communes du Pays de Tarascon. Depuis cette date également a été organisée la consultation des personnes publiques associées qui a duré trois mois. Le Conseil Communautaire analyse les réponses rendues par les personnes publiques associées qui sont nombreuses (environ 350) et majoritairement défavorables. Le Conseil Communautaire a décidé par délibération le 24 septembre 2026, de la poursuite de l'instruction du PLUih après prise en compte des remarques des PPA et sur avis du bureau d'études.

MAIRIE DE SAURAT 09400 Ariège

P9

Un nouvel arrêt du projet de PLUih est indispensable, une nouvelle consultation des PPA s'ensuivra et, après analyse, une enquête publique devrait être organisée au printemps ou à l'automne 2027. Un registre de consultation publique est à nouveau ouvert et à disposition des citoyens en Mairie

Syndicats mixtes :
SMDEA :
Pas de nouvelles informations.

SMECTOM :

Rappel des demandes d'amélioration des points poubelles de Ruspas et du Cloutel.

Autres :

Informations communales :
Ecole :
Le conseil d'école aura lieu le 13 novembre prochain.

Point d'étape organisation et personnel communal :
Monsieur Alain Jousse actuellement a mi temps est en cours de suivi médical avec des perspectives d'opérations et donc d'absences.
Monsieur le Maire met au débat l'organisation et la préparation de la saison d'hiver et fait un point rapide sur les pannes d'engins (tracto pelle et pelle mécanique).

Communication :
« La Feuille » est en cours de distribution
Invitation de l'association « Fées et gestes » le 5 novembre.

Questions diverses des élus :

Pas de question

La séance du conseil municipal est close à 23h08.

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE SAURAT
09400 (Ariège)

Le Maire